

Au service du territoire alsacien

C'est un grand plaisir pour moi d'avoir été élu à la Présidence d'Habitats de Haute-Alsace en octobre dernier. Je tiens à remercier mon prédécesseur, Michel Habig pour son engagement sans faille et ses convictions humanistes au service de l'Office. Mon action consistera à poursuivre cette mission d'intérêt général qui est d'offrir un logement de qualité à un prix abordable aux personnes aux ressources modestes. Je sais pouvoir compter sur l'expérience et le savoir-faire d'Habitats de Haute-Alsace, qui œuvre depuis près d'un siècle dans le paysage du logement social et qui affiche une solide santé financière pour contribuer activement à cette mission. Il s'agit d'un formidable outil pour mettre en œuvre la politique de la Collectivité européenne d'Alsace en matière d'habitat. Un outil ô combien utile au niveau territorial, social et sociétal. En tant qu'acteur de l'aménagement du territoire alsacien, Habitats de Haute-Alsace soutient le développement démographique des communes et accompagne celles en déficit de logements sociaux. L'Office s'est fixé comme ambition de poursuivre le développement de son parc et d'améliorer les conditions de vie de ses locataires. Ainsi, dans les dix ans à venir, 300 millions d'euros seront investis pour réhabiliter 1800 logements et en construire 1600, dont 600 destinés à de l'accession à la propriété. Un programme ambitieux qui profitera également à l'économie alsacienne puisque ce sont principalement des entreprises locales qui seront sollicitées pour réaliser ces chantiers. Au niveau social, Habitats de Haute-Alsace accompagne les collectivités sur des programmes immobiliers spécialement orientés vers les personnes âgées et les jeunes. Pour les Séniors, une offre de logements adaptés est proposée depuis une vingtaine d'années par l'Office et de nouveaux services sont en cours de développement, comme vous le découvrirez à la lecture de ce numéro. Pour le public jeune qui a souvent des difficultés à acquérir un bien, Habitats de Haute-Alsace propose des logements neufs à accession sociale à la propriété au meilleur prix. Enfin, depuis 2014, l'Office est engagé dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), qui place au centre de son action l'humain, le respect de l'environnement, les économies d'énergie, l'écoute et la performance. Fort de cette expérience, de ces valeurs et de ces ambitions, Habitats de Haute-Alsace sera parfaitement en mesure de porter la politique de la Collectivité européenne d'Alsace en faveur du logement social. J'ai pleinement confiance dans les équipes de l'Office pour mener à bien tous ces projets d'avenir.



Lucien Muller,

Président d'Habitats de Haute-Alsace

Bien à vous,

● Page 3

Une fresque signée
Seth à Altkirch

HABITATS DE HAUTE-ALSACE
Office Public de l'Habitat
de la Collectivité européenne d'Alsace



73 rue de Morat • BP 10049
68001 COLMAR Cedex
Tél. : 03 89 22 93 00
www.hha.fr



**P.2 : Un nouveau
Conseil d'Administration
pour l'Office**



**P.4 et 5 :
Mieux répondre
aux besoins des Séniors**



**P.6 : Signature d'un protocole
d'accord avec CERQUAL**

Un nouveau Conseil d'Administration pour l'Office

Suite aux élections départementales du mois de juin dernier, Habitats de Haute-Alsace a procédé au mois d'octobre à l'installation de son nouveau Conseil d'Administration, M. Lucien Muller, Conseiller d'Alsace et Maire de Wettolsheim, a été élu Président de l'Office à l'unanimité succédant ainsi à M. Michel Habig.

M. Pierre Bihl, 1^{er} vice-président de la Collectivité européenne d'Alsace en charge du territoire Centre Alsace et de l'équité territoriale a été nommé Vice-Président de l'Office.



Le Conseil d'Administration, qui fixe les orientations stratégiques de l'Office, compte 23 membres :

Elus de la Collectivité européenne d'Alsace :



M. Pierre Bihl, Mme Fatima Jenn,
M. Joseph Kammerer, M. Francis Kleitz,
M. Lucien Muller, Mme Pascale Schmidiger

Personnes qualifiées : M. Denis Andolfatto, M. Hubert Chevarier,
M. Michel Habig, Mme Monique Liermann, M. Jean-Luc Lips,
Mme Marianne Loewert, Mme Isabelle Trendel

Représentants des locataires : M. Jacques Chardon (CNL),
M. Louis Klur (CLCV), Mme Yolande Remy (CLCV),
Mme Carole Studer (CNL)

Organismes socio-professionnels : M. Jean-Luc Boissier (CFDT), Mme
Dominique Flieller-Joly (CAF), M. Francis Gollentz (Action Logement),
M. François Tempe (UDAF), Mme Sabine Ziegler (CFTC)

Association d'insertion : Mme Florence Mure Boy (Présidente de
Manne Emploi)

Rhénalia : première société anonyme de coordination du Haut-Rhin

Pour répondre aux exigences de la loi Elan comme aux défis territoriaux de demain, Habitats de Haute-Alsace s'est rapproché cette année de quatre autres bailleurs haut-rhinois - Pôle Habitat Colmar Centre-Alsace, Centre-Alsace Habitat, M2A Habitat et Saint-Louis Habitat - pour créer ensemble Rhénalia, première Société Anonyme de Coordination (SAC) du Haut-Rhin, qui rassemble près de 32 000 logements sociaux sur 135 communes. Cette démarche collective et volontariste, fondée sur des valeurs communes, permet le partage de moyens et de compétences au service du développement du logement aidé sur le territoire Sud Alsace, tout en permettant à chacun des partenaires de conserver sa parfaite autonomie grâce au statut coopératif de la SAC.

« Au-delà d'un simple regroupement, Rhénalia rassemble des femmes et des hommes qui partagent des ambitions et des valeurs communes pour accompagner et renforcer les politiques locales de l'habitat au service des territoires et des alsaciens. » rappelle Lucien Muller, Président de Habitats de Haute-Alsace.



Village-Neuf : une résidence E+C- en cours de construction

Toujours engagé en faveur de l'innovation et du respect de l'environnement, l'Office a remporté un appel à projet national pour construire une résidence Energie positive et réduction Carbone (E+C) à Village-Neuf. Une résidence de 24 logements (du F2 au F4) répartis sur deux bâtiments, est en train de sortir de terre dans la commune de Village-Neuf et sera livrée au printemps 2022. Le label E+C-, qui a été lancé par le ministère du Logement en 2016, repose sur une nouvelle méthode de calcul et de nouveaux indicateurs pour évaluer non seulement la performance énergétique mais aussi la performance environnementale des constructions neuves. Label expérimental, il a servi de prémices à la future Réglementation environnementale (RE2020) qui entrera en vigueur en janvier 2022. Le bâtiment sera doté d'une chaudière à granulés qui permettra d'alimenter les radiateurs hydrauliques des logements et de produire l'eau chaude sanitaire. Ce mode de chauffage permettra de réduire considérablement les factures d'énergie des locataires, à l'heure où les prix de l'électricité et du gaz s'envolent. Grâce à son orientation et à son isolation, la résidence optimisera la chaleur et la lumière naturelle des pièces de vie. Une chaleur bienvenue en hiver mais qu'il convient de réguler en été notamment lors des périodes de canicules. Là encore, le confort a été bien pensé puisque toutes les pièces seront équipées de volets roulants extérieurs. Pour la construction, le choix s'est porté sur des matériaux performants et respectueux de l'environnement (fenêtres en bois et non en PVC...). Au niveau du parking, sur les 42 places de stationnement, quatre places seront équipées d'une prise pour recharger des véhicules électriques et un local fermé pourra accueillir 32 vélos (électriques ou non). Le coût total de l'opération s'élève à 4,2 millions d'euros.



© IXO Architecture

Une fresque signée Seth à Altkirch

Après une première fresque réalisée à Guebwiller en 2019, puis à Wittenheim en 2020, Habitats de Haute-Alsace a jeté son dévolu sur le Quartier St Morand à Altkirch pour la réalisation d'une nouvelle œuvre d'art à ciel ouvert et accessible à tous. Début juillet et pendant une petite semaine, l'artiste Seth a ainsi donné naissance à une fresque d'une douzaine de mètres de haut, visible depuis la rue du 3^e Zouave. Un projet haut en couleurs porté par Habitats de Haute-Alsace, dans le cadre de sa démarche d'innovation sociale et culturelle, en partenariat avec la Ville d'Altkirch et la galerie mulhousienne Orlanda Lavergne. Intitulée « Courant d'air », la fresque offre une ouverture lumineuse et poétique dans ce quartier de 148 logements construit dans les années 60 et récemment réhabilité par l'Office. « Une porte ouverte c'est l'espoir, le sentiment de voir se réaliser ce que l'on désire. C'est l'audace, l'énergie et la candeur de la jeunesse qui nous invitent à pousser les portes et faire ce saut dans l'inconnu, à explorer le mystère de la vie sans peur ni préjugé dans une confiance totale. Ce visuel offre une continuité graphique avec le ciel des beaux jours et apporte lumière et chaleur les jours de ciel gris. » explique Orlanda Lavergne.



Un atelier street-art avec les enfants du quartier

Afin d'associer pleinement les habitants au projet et notamment les plus jeunes, l'artiste a animé un atelier street art avec les enfants du quartier qui ont réalisé une fresque à leur hauteur sur la façade de la résidence Ermitage.

L'enfance au cœur de la démarche artistique

Seth, de son vrai nom Julien Malland est diplômé de l'École Nationale des Arts Décoratifs de Paris. Au cours de ses explorations artistiques, il a développé une peinture reconnaissable en travaillant principalement sur le thème de l'enfance. Sur le mur, qu'il aborde comme une page blanche, Seth s'appuie sur l'imaginaire et l'enfant devient porte-parole, messenger de son questionnement.

Voir la réalisation de la fresque en vidéo



Voir le reportage de France3 Alsace



Mieux répondre aux besoins des Séniors

Acteur de son temps, Habitats de Haute-Alsace travaille depuis plus de quinze ans sur le sujet du vieillissement et de la perte d'autonomie. Aujourd'hui, en plus de proposer des logements adaptés aux Séniors, l'Office souhaite formaliser sa politique envers les plus de 60 ans et obtenir une labellisation dédiée.

Véritable enjeu de politique publique, le vieillissement de la population concerne tous les territoires, y compris le territoire alsacien. La tendance s'accroît depuis les années 2010 et va encore s'amplifier dans le futur. Pour accompagner ce mouvement et faire en sorte que les personnes âgées modestes puissent être maintenues à domicile, Habitats de Haute-Alsace propose une offre de logements et de services adaptés. Dans le cadre de son plan stratégique de patrimoine 2020-2029, l'Office s'est fixé l'objectif de construire 100 nouveaux logements par an, dont au moins 30% de logements dédiés aux Séniors.



Résidences Séniors et Résidences Autonomie

Solution intermédiaire entre le logement individuel et l'Ehpad, Habitats de Haute-Alsace a développé un concept de Résidences Séniors, en partenariat avec des ergothérapeutes. Ces logements composés de pavillons de plain-pied regroupés ou de petits collectifs, sont implantés à proximité des centres-villes et des commerces et entièrement accessibles et équipés pour des personnes ayant des difficultés de mobilité (douche à l'italienne, WC adaptés PMR, volets électriques, etc.). Le parc de l'Office comprend à ce jour 38 résidences de ce type, logeant près de 1 000 personnes.

L'autre offre dédiée aux Séniors est la Résidence Autonomie. Il s'agit de logements privatifs répartis en appartements d'une ou deux pièces au sein d'un petit collectif. Gérés par des associations spécialisées (Apalib, ADMR...), ces résidences conventionnées offrent des logements aux loyers abordables ainsi que de nombreux services : restauration, blanchisserie, animations et un dispositif de sécurité permettant aux résidents une assistance 24h/24. Aujourd'hui, Habitats de Haute-Alsace possède 6 Résidences Autonomie et deux sont en projet, à Wittelsheim (35 logements) et à Ottmarsheim (25 logements). Ces deux nouvelles résidences seront gérées par l'Apalib, membre du réseau APA, qui prévoit la mise en place de nombreuses animations et des actions collectives et individuelles de prévention de la perte d'autonomie.

Labelliser le « bien vivre à domicile »

En parallèle de cette offre de résidences adaptées aux Séniors, Habitats de Haute-Alsace souhaite aller plus loin en proposant davantage de services pour ce public. Aujourd'hui les plus de 60 ans représentent plus de tiers des personnes logées par l'Office, soit 4 000 personnes, dont la moitié seulement vit dans des résidences adaptées.

« Pour le moment, on répond aux demandes de ces personnes qui vivent dans des logements classiques. Le plus souvent on réalise des aménagements de sanitaires (douches, toilettes) et des rampes d'accès aux bâtiments. Mais demain, nous aimerions agir plus en amont. Nous souhaitons passer du curatif au préventif et intervenir auprès de tous nos locataires de plus de 60 ans afin de prévenir et d'accompagner leur éventuelle perte d'autonomie. Ainsi, nous leur permettrons de rester le plus longtemps possible dans leur logement et d'éviter ou retarder un départ en maison de retraite », explique Bernard Gautier, Directeur de la Relation Clientèle. Habitats de Haute-Alsace a co-construit un projet en ce sens avec l'association Aléos et va se rapprocher de partenaires institutionnels (CeA, Carsat, Agirc-Arrco...) afin de mettre en œuvre cette démarche d'identification des besoins et de mise en œuvre des actions individuelles et collectives qui en découleront.

Pour compléter cette dynamique, l'Office vient également de démarrer un audit afin de formaliser sa politique envers les Séniors, tant sur l'aspect social que patrimonial. L'objectif de cette démarche est d'obtenir en 2022 un label qui garantisse la qualité du bien vivre à domicile. Il existe deux labels reconnus au niveau national : Habitat Senior Services (HSS) et Haute Sécurité Santé (H2S).

Habitats de Haute-Alsace a donc entrepris une démarche globale d'accompagnement des Séniors, qui entre naturellement en résonance avec la politique de la Collectivité européenne d'Alsace - collectivité de rattachement de l'Office - qui a fait du maintien à domicile des personnes âgées aux ressources modestes une priorité.

Interview de Fatima JENN,
8^e vice-présidente de la Collectivité européenne d'Alsace en charge de la solidarité, de l'habitat et de la lutte contre la pauvreté.



L'Alsace compte aujourd'hui près d'1/4 d'habitants de plus de 60 ans, soit environ 500 000 personnes.

Comment se caractérise cette population ?

FJ : Oui, c'est vrai, notre population vieillit, et ce phénomène va encore s'amplifier. Les projections de population de l'Insee à l'horizon 2040 prévoient 32% d'habitants de plus de 60 ans en Alsace, soit un des territoires les plus vieillissants de France. Cela concerne plus encore certains de nos territoires, comme le nord-ouest de l'Alsace et les vallées vosgiennes. La grande majorité des Séniors alsaciens, comme dans le reste de la France, vivent à domicile (75% des plus de 90 ans vivent à domicile). C'est très bien, cela répond à leur souhait le plus cher. Mais de plus en plus de personnes âgées vivent dans une très grande solitude, dans une pauvreté installée, sans loisirs, sans relations sociales. Et puis, nous rencontrons beaucoup d'aberrations : des personnes à mobilité très réduite dans des logements inadaptés, qui demandent un logement plus petit, sans marches pour y accéder, avec un ascenseur, et qui font des demandes de changement d'appartement sans l'obtenir, souvent après plusieurs années de démarche. Nous faisons aussi le constat d'un appauvrissement des personnes âgées. Prendre en charge les solidarités, ce qui est la mission première de la Collectivité européenne d'Alsace, et dans le même temps l'habitat et la lutte contre la pauvreté, c'est essentiel, car tout est lié. Les leviers pour agir sont les mêmes.

Quels seront les enjeux dans les années à venir en termes d'habitat pour les Séniors en Alsace ?

FJ : Les Alsaciens attendent légitimement des réponses à leurs questions. Nous devons lever les obstacles qui se présentent à eux. La CeA défend le maintien à domicile, mais pas n'importe comment. Nous luttons contre l'habitat indigne, nous favorisons l'habitat inclusif, nous créons des liens entre les gens pour vaincre l'isolement social. À chaque aménagement urbain, nous devons penser à la sécurité physique des personnes, à faciliter leurs mobilités. Il nous faut anticiper le vieillissement de la population en offrant une diversité de réponses, adaptées aux situations de chacun. Nous devons, avec vous les bailleurs, élargir l'offre : des résidences offrant la possibilité de vivre chez soi mais avec des espaces partagés de convivialité, des logements intergénérationnels gagnants-gagnants pour les jeunes et les Séniors. Et cela sur tous les territoires alsaciens, en ville comme à la campagne. Les EHPAD sont une des réponses possibles, surtout pour les personnes de très grand âge qui ont perdu leur autonomie et ont besoin d'un accompagnement professionnel au quotidien. Mais ce n'est pas la seule réponse. J'invite chacun à être attentif à ses voisins et voisins âgés. La meilleure des réponses à la perte d'autonomie, ce sont les solidarités.

Signature d'un protocole d'accord avec CERQUAL

Lors du 81^e Congrès HLM qui se tenait en septembre dernier à Bordeaux, Habitats de Haute-Alsace a signé un protocole d'accord avec CERQUAL, l'organisme certificateur de l'association Qualitel, portant sur la certification NF Habitat des logements produits par l'Office. Véritable repère de qualité, cette certification traduit un engagement fort d'Habitats de Haute-Alsace en faveur de la qualité environnementale et technique de ses logements.

Signé pour 3 ans, ce protocole engage Habitats de Haute-Alsace à faire certifier une partie de sa production dans le neuf (NF Habitat HQE), comme dans la rénovation (NF Habitat).

Pour la première année d'application, l'Office fera ainsi certifier 140 logements réhabilités et 30 logements neufs.

La certification NF Habitat - NF Habitat HQE est une démarche qualité qui s'intéresse à tous les aspects du bâtiment afin de proposer des logements sains, sûrs, économes, performants et durables.

Pour obtenir la certification, il s'agira notamment pour l'Office de respecter les exigences définies dans le référentiel de certification. Il constitue le cahier des charges qui fixe des objectifs qualitatifs et quantitatifs permettant d'attester :

- de la qualité de vie dans le logement,
- du respect de l'environnement,
- de la maîtrise des charges,
- d'un management responsable.

Qualité environnementale, isolation acoustique et thermique, qualité de l'air, performance économique et confort de vie seront notamment au cœur de cette certification.

Si nous avons pour mission de construire de nouveaux logements et de réhabiliter les plus anciens, nous avons également le devoir de le faire mieux. Comme pour tous les acteurs du secteur, il est essentiel qu'Habitats de Haute-Alsace fasse évoluer ses pratiques pour réduire les émissions carbone, les consommations d'énergie des bâtiments et pour améliorer le confort de vie de ses clients-locataires. Cette démarche de certification volontaire démontre une fois de plus qu'Habitats de Haute-Alsace innove et participe dès aujourd'hui à construire un avenir et un habitat plus durables, au service du territoire et des alsaciens. >>>

Guillaume Couturier, Directeur Général



Signature du protocole d'accord NF Habitat au Congrès Hlm de Bordeaux en présence de Michel Habig, Guillaume Couturier, Antoine Desbarrières, Pierre-Henri Julien et Jean-François Redt.

Labels, certifications, réglementations : comment s'y retrouver ?

RT 2012, RE2020, BBC ou Bepos Effinergie, E+C, certification NF Habitat-NF Habitat HQE... Les dispositifs permettant de garantir la qualité et la performance d'un logement sont nombreux et ça n'est pas toujours simple de s'y retrouver, ni de faire la distinction entre un label, une certification ou une simple réglementation.

La réglementation est imposée par la loi.

Elle s'applique à tous les logements : appartements, maisons, programmes neufs, rénovations. Le champ de la réglementation est large, mais certains thèmes sont plus encadrés : l'isolation thermique, l'acoustique, la ventilation, l'accessibilité, etc.

La certification assure que le bâtiment ou la maison est d'une qualité supérieure par rapport à la réglementation.

C'est une démarche volontaire qui vise à faire reconnaître la qualité de la construction, de la rénovation ou de l'exploitation d'un bâtiment. Dans ce cas, le professionnel s'engage à suivre un cahier des charges appelé « référentiel », qui fixe poste par poste les dispositions à prendre pour obtenir un résultat conforme. Au fil du chantier, des contrôles sur de nombreux critères sont assurés par un organisme certificateur accrédité, indépendant et impartial. Ces contrôles permettent de vérifier le respect des exigences de la certification.

L'obtention d'un label garantit lui la qualité dans un domaine spécifique : les matériaux, la performance énergétique, etc. Les labels fixent des niveaux de performance supérieurs à la réglementation.

On distingue :

- Les labels de qualité délivrés par des organismes certificateurs (E+C-, BEPOS, BBCA, HPE Rénovation), qui peuvent être associés à la certification NF Habitat- NF Habitat HQE.
- Les labels respectant simplement une charte sans contrôle par un tiers.

Dans tous les cas, la labellisation est une démarche volontaire des professionnels pour proposer des logements performants et plus respectueux de l'environnement.

Source : Qualitel

Vers plus d'innovation sociale



Depuis le 1^{er} mai dernier, la Direction de la Relation Clientèle d'Habitats de Haute-Alsace accueille un tout nouveau Département centré sur l'innovation sociale. Rencontre avec Daniel Huck, qui en a pris le pilotage.

Pourquoi ce nouveau département a-t-il été créé au sein de l'Office ?

DH : Ce nouveau Département a été créé avant tout pour répondre aux évolutions sociétales auxquelles nous sommes collectivement

confrontés : paupérisation de nos locataires, augmentation des troubles de voisinage et des incivilités... En créant ce Département, il s'agissait pour l'Office de repenser ses pratiques, de proposer de nouvelles actions et de promouvoir les partenariats pour mieux accompagner nos locataires.

Que recouvre le terme « innovation sociale » ?

DH : L'innovation sociale consiste à proposer des réponses adaptées et innovantes aux besoins des locataires et des territoires via des projets sur-mesure. Il s'agit pour l'Office de tisser de nouveaux partenariats avec des structures professionnelles spécialisées selon la problématique rencontrée : santé mentale, accompagnement social, seniors... Pour ce faire, nous avons par exemple signé dernièrement une convention de partenariat avec l'association Appuis pour améliorer l'accès et le maintien dans le logement de certains publics cibles : demandeurs sortants de structures d'hébergement ou de détention, jeunes vulnérables, femmes victimes de violences, locataires en situation de rupture professionnelle ou familiale ou

encore locataires présentant des troubles de santé mentale... Mais l'innovation sociale peut également concerner des sujets plus « légers », liés notamment à la convivialité et au bien-vivre ensemble dans les quartiers avec le développement d'animations, de jardins partagés, de projets artistiques... Notre volonté est aujourd'hui de mieux accompagner et soutenir les locataires qui ont le désir de porter des initiatives et qui sont prêts à se mobiliser pour faire vivre leur quartier et se l'approprier.

Les ambitions sont nombreuses, par où allez-vous commencer ?

DH : L'une des premières grandes missions du Département sera de réaliser un diagnostic de l'occupation d'usage de nos résidences. Avec ce diagnostic de l'occupation d'usage, l'idée est d'affiner la connaissance de nos groupes : comment ils vivent, leur histoire, les attentes des habitants, les sources de conflits de voisinage quand il y en a... En connaissant mieux nos groupes, nous pourrions apporter des réponses adaptées au contexte, identifier les bons partenaires à solliciter et in fine, mieux accompagner nos locataires. Le deuxième grand chantier consistera à préciser et formaliser notre politique sociale et patrimoniale à destination des Séniors afin d'accompagner au mieux l'enjeu sociétal du vieillissement de la population [cf dossier central].



Notre site internet s'est refait une beauté !

Pour le découvrir, rendez-vous sur www.hha.fr

Avec une ergonomie totalement repensée, ce nouveau site a pour ambition d'offrir une qualité de navigation optimum que l'on cherche un logement (à louer ou à acheter) ou que l'on soit locataire, élu, partenaire ou encore candidat en recherche d'emploi.

Les principales nouvelles fonctionnalités développées ont porté sur :

- Une présentation optimisée des logements disponibles à la location et à la vente à travers une cartographie dynamique et un choix de critères de sélection permettant une recherche aisée de la part des internautes,
- La création d'un espace « collectivités » qui mettra en avant le savoir-faire de l'Office, dans une logique d'ensemblage de l'habitat,
- La mise en ligne d'un espace « carrières » au service de la stratégie de marque employeur de l'Office.

Avec un parti pris résolument heureux et coloré, ce nouveau site se veut être le reflet du logement social tel qu'il est aujourd'hui : moderne et chaleureux !

L'an prochain, un espace locataire viendra compléter cette nouvelle version du site de l'Office pour répondre au mieux aux attentes d'interactivité et d'informations personnalisées des locataires (consultation de compte, suivi du traitement des réclamations, dépôt de documents personnels...).

Les prestations et services en ligne sur le portail locataire seront bien entendu toujours proposés en version traditionnelle (papier, téléphone ou rendez-vous physique selon la situation).





HORBOURG-WIHR

Neuf

Résidence Le Patio

- **Livraison** : mai 2021
- **Composition** : 24 logements du F2 au F4
- **Loyers** : de 300€ (F2) à 485€ (F4)

La résidence Le Patio comprend 24 logements du F2 au F4, disposant tous de larges terrasses ou rez-de-jardin, d'un cellier, de vastes espaces verts et d'un local vélo. Grâce au chauffage collectif au gaz et à l'isolation par l'extérieur, le bâtiment est très performant au niveau thermique et permet de réduire les consommations d'énergie de 10% par rapport à une construction traditionnelle RT2012.

La résidence est située dans un lotissement calme, à seulement 1 km du centre-ville d'Horbourg-Wihr, et proche des écoles et des commerces. Sur la même emprise foncière, Pierres & Territoires et Habitats de Haute-Alsace ont fait construire la résidence L'Atrium, avec 19 logements proposés en accession sociale à la propriété. ■

Investissement : 3,1 M€



STAFFELFELDEN

Neuf

Résidence L'Orée du Bois

- **Livraison** : octobre 2021
- **Composition** : 11 logements du F2 au F4
- **Loyers** : de 350€ (F2) à 510€ (F4)

La résidence L'Orée du Bois comprend 11 logements du F2 au F4 avec balcon ou terrasse et tous équipés de volets roulants électriques, placards, celliers, local vélo et places de parking.

Situé à l'entrée de ville, le lotissement se trouve à seulement 600 mètres du centre, et à proximité des écoles et des commerces. La résidence a été construite au sein d'un nouveau lotissement dont l'aménagement a été confié à l'Office et sur lequel 11 terrains à bâtir ont été proposés à la vente. Six pavillons individuels ainsi qu'une seconde résidence de 19 logements locatifs sociaux verront le jour au sein du lotissement au second semestre 2023. ■

Investissement : 1,4 M€



ALTKIRCH

Réhabilitation BBC

Quartier Saint-Morand

- **Livraison** : mai 2021
- **Composition** : 148 logements du F1 au F5
- **Loyers** : de 222€ (F1) à 402€ (F5)

Construit dans les années 60, le Quartier St Morand a été entièrement réhabilité au niveau BBC. Pour améliorer les performances thermiques du bâti, l'Office a remplacé les toitures, les fenêtres, portes fenêtres et volets-roulants ainsi que les radiateurs dans 48 logements.

Tous les bâtiments ont été isolés par l'extérieur. Résultat : une consommation énergétique divisée de plus de moitié et donc des factures considérablement allégées pour les locataires.

La baisse des charges de chauffage et d'eau chaude est estimée à plus de 30 %, ce qui correspond à une économie moyenne de plusieurs centaines d'euros par an.

Le programme de rénovation a également intégré des travaux d'embellissement et des améliorations d'équipements. ■

Investissement : 6,4 M€



Les opérations en cours

- ▲ Construction neuve ● Acquisition-amélioration
■ Réhabilitation ★ Programme neuf en accession à la propriété

BLOTZHEIM

▲ Rue du 19 novembre
18 logements
Livraison : Mars 2022

INGERSHEIM

▲ Domaine de la Fonderie
10 logements
Livraison : Juin 2022

KEMBS

▲ Rue du Rhin
22 logements
Livraison : Juin 2022

RIXHEIM

▲ Résidence Seniors
17 logements
Livraison : Juin 2022

VILLAGE-NEUF

▲ Rue de Rosenau
24 logements
Livraison : Avril 2022

WITTELSHEIM

▲ Résidence Autonomie
35 logements
Livraison : Janvier 2023

RIBEAUVILLÉ

★ Résidence Le botania
19 logements
Livraison : Décembre 2021

UFFHEIM - VEFA

★ Les Carrés Cottage
4 logements
Livraison : Avril 2022

ROUFFACH - VEFA

★ Les Carrés 20
4 logements
Livraison : Septembre 2022

FESSENHEIM - VEFA

★ Les Carrés Clint
8 logements
Livraison : Décembre 2022

ILLFURTH

■ Résidence Seniors Saint Brice
56 logements
Livraison : Décembre 2021

